

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

METVIE CANADA / METLIFE CANADA

Avis de modification de permis

Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32)

Avis est donné par les présentes que le permis d'assureur de **METVIE CANADA** a été modifié afin de limiter ses activités à la gestion des affaires existantes et autorise désormais ladite compagnie à pratiquer au Québec les catégories d'assurances suivantes :

Sur la vie

Contre la maladie ou les accidents

(Activités limitées à la gestion des affaires existantes)

Le représentant principal au Québec est Mme Marzia Frascadore, Lafleur Brown dont l'établissement d'affaires est situé au 1, place Ville Marie, 37^e étage, Montréal (Québec) H3B 3P4.

Le siège de la compagnie est situé au 360 Albert Street, Suite 1750, Ottawa (Ontario) K1R 7X7.

Fait le 13 décembre 2006

La surintendante de l'encadrement
de la solvabilité,

Danielle Boulet

LA TRAVELERS, COMPAGNIE D'ASSURANCE

(dénomination sociale française utilisée par THE TRAVELERS INSURANCE COMPANY)

Avis d'annulation de permis*Loi sur les assurances* (L.R.Q., c. A-32)

Avis est donné, par les présentes, que le permis d'assureur de «LA TRAVELERS, COMPAGNIE D'ASSURANCE» a été annulé en date de la signature de cet avis en conformité avec la *Loi sur les assurances* (L.R.Q. c. A-32).

Cette annulation est effectuée à la suite de la cession et de la prise en charge de tous les engagements de la succursale canadienne de LA TRAVELERS, COMPAGNIE D'ASSURANCE par METVIE CANADA.

Le 1^{er} mai 2006, une ordonnance a été rendue par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada (le «BSIF»), par laquelle la dénomination sociale de LA TRAVELERS, COMPAGNIE D'ASSURANCE a été modifiée pour la dénomination sociale de METLIFE INSURANCE COMPANY OF CONNECTICUT.

Le siège de la compagnie LA TRAVELERS, COMPAGNIE D'ASSURANCE est situé au One City Place, Hartford, Connecticut, États-Unis – 06103.

Le bureau du représentant principal au Québec est situé au 408, rue McGill, Montréal (Québec) H2Y 2G1.

À partir de la date de la signature de cet avis, LA TRAVELERS, COMPAGNIE D'ASSURANCE n'est plus autorisée à pratiquer les assurances au Québec.

Fait le 13 décembre 2006

La surintendante de l'encadrement
de la solvabilité,

Danielle Boulet

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information.

5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information.

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.